Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 035-213501562-20260417-272026-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO
CANTON DE COMBOURG
COMMUNE DE LONGAULNAY

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- *en exercice : 15*
- *présents : 13*

Séance du 13 avril 2026
Date de convocation : 03 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize du mois d'avril, le Conseil Municipal de la commune de LONGAULNAY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur David BUISSET, Maire.

Présents : *M. BUISSET David, M. ROUILLE David, Mme GROSSET Christèle, M ROUAULT Dominique, M FOUERE Jean-Claude, M MAHE Olivier, Mme VAUQUENU Mélanie, Mme BRUGALLE Hélène, Mme PERCHEREL Betty, M. LE HIR Pierre-Yves, M. BASSET Franck, M. BOUGARD Frédéric, Mme DELAHAYES Oksana.*

Absents excusés *: Mme PEUVREL Mireille, Mme BRANDILLY Fabienne.*

Secrétaire de séance : *Mme DELAHAYES Oksana.*

Délibération n°27/2026

OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS, ECOLES ET CCAS POUR 2026.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des modalités d'attribution des subventions de l'année 2026.

Après avoir pris en considération les différentes demandes et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les subventions suivantes :

- Pour les associations :

Club du 3ème âge de Longaulnay	500.00 €
Association des anciens combattants	100.00 €
Société de chasse de Longaulnay.	778.00 €
Comice agricole	600.00 €
Section locale médaillés militaires	30.00 €
O.S.B.R.	600.00 €
Ligue contre le cancer	200.00 €
TOTAL	**2 808.00**

- Pour les associations sportives, une subvention de 10 € sera accordée pour celles ayant des licenciés de moins de 18 ans domiciliés à Longaulnay.

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 035-213501562-20260417-272026-DE

- Voyages scolaires (40 €) :

Voyages scolaires	
Ecole Notre Dame de Bécherel – Classe découverte – 2 élèves	80.00 €

- Activités scolaires (50 €) :

Activités scolaires – projets pédagogiques	
Ecole Notre Dame de Bécherel cycle piscine (4 élèves)	200.00 €

- Frais de fonctionnement aux écoles privées :

Frais de fonctionnement	
Ecole privée Notre Dame de Bécherel/Primaire (frais de fonctionnement-310.00 € X 3 enfants)	930.00 €
Ecole Privée la Chapelle Chaussée – 510 € X (3élèves)	1 530.00 €
Ecole Notre Dame de Tinténiac/ Primaire 120 € X 3 élèves	360.00 €

- Pour le Centre Communal d'Action Social :

Subvention au C.C.A.S.	2 500.00 €

Date d'affichage : 14 avril 2026.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé.

Le Maire,
David BUISSET

